

Deuxième phase – Lettre d’entente #6 (FIQ)

Communication aux gestionnaires et employés de la catégorie 1

24 mai au 2 juin 2019 | Affichage spécial de postes

Quoi : deuxième phase des travaux de la lettre d’entente #6.

Qui : les employés du secteur CLSC et réadaptation/dépendance.

Comment : vous serez contacté **par téléphone** ou directement sur votre lieu de travail. En cas d’absence, consultez la section « Formulaires de procuration ».

N. B. :

- Lors de cet exercice accéléré, les appels seront faits paritairement aux membres ayant posé leur candidature. Si vous ne répondez pas à l’appel, nous passerons au suivant par ancienneté.
- Si certains postes nécessitent un diplôme universitaire, nous avons convenu de les offrir et de fixer par téléphone la date d’entrevue.
- Tous les postes affichés du 24 mai au 2 juin seront offerts de façon accélérée.

Dates à retenir

Dates	Quoi
Mardi 4 juin 2019 • Salon de postes accéléré	Les candidats ayant postulé sur les postes seront appelés lors de l’une de ces deux journées. IMPORTANT – Assurez-vous d’être disponible aux dates indiquées afin de répondre à l’appel.
Mercredi 5 juin 2019 • Salon de postes accéléré	

Formulaires de procuration

Vous êtes absentes, en vacances? Vous travaillez de nuit? Remplissez le formulaire de procuration!

- **Je souhaite accéder au formulaire**
 - rendez-vous sur l’intranet : <https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/>
- **Je souhaite envoyer mon formulaire complété**
 - Au plus tard le 2 juin 2019 à 16 h, envoyez votre formulaire à vaudreuil@figspsmo.co ou par fax : **450-377-2522**.

 **Bonne nouvelle!** Vous pouvez désormais accéder à GRH-Paie à partir de l’extérieur de l’établissement pour y consulter les affichages.